



www.ufolep.org

Une autre idée du sport

**Document de référence**  
**du PLAN**  
**NATIONAL DE**  
**FORMATION**

à l'usage des

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

***Brevet Fédéral***  
***Animateurs***  
***Officiels***





## Sommaire

### Documents de références généraux

Organigrammes de la Formation UFOLEP .....	p. 3 à 4
Règlement des formations .....	p. 5
Déroulement chronologique des formations aux Brevets Fédéraux .....	p. 6
Classification des Unités de Compétences Capitalisables - UCC .....	p. 7
Indications sur l'encadrement des stages de formation.....	p. 8
Glossaire .....	p. 9

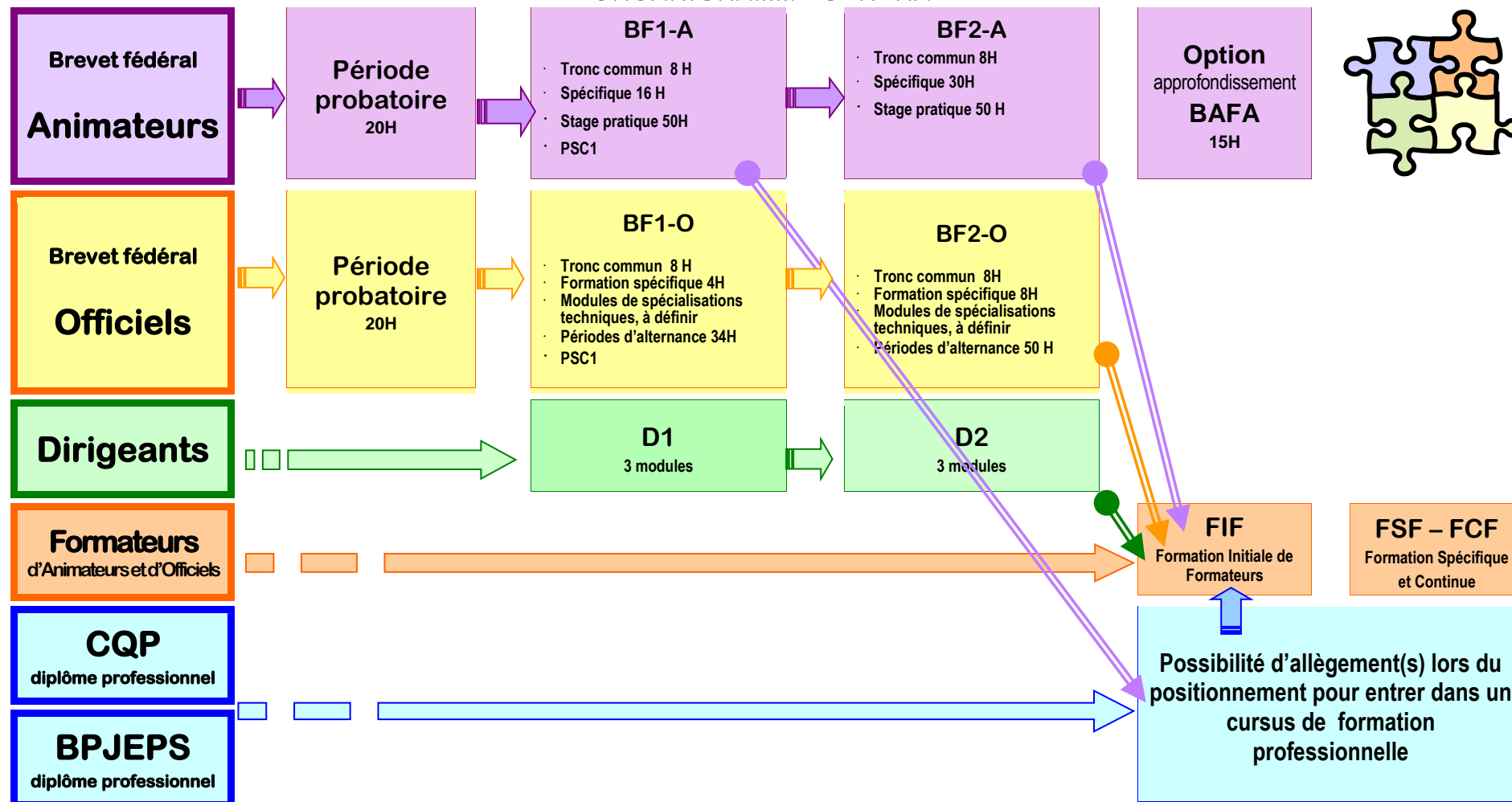
### Documents de références spécifiques aux activités sportives

Identification de l'activité sportive .....	p. 10
Conditions d'entrée en formation .....	p. 11
Organigramme <b>BF 1 A et BF 2 A</b> .....	p. 12
Tronc commun <b>BF 1 A et BF 1 O</b> .....	p. 13
Tronc commun <b>BF 2 A et BF 2 O</b> .....	p. 14
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 1 A</b> .....	p. 15 à 19
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 2 A</b> .....	p. 20 à 24
Période probatoire et stages d'alternance <b>BF 1 A et BF 2 A</b> .....	p. 25
Organigramme <b>BF 1 O et BF 2 O</b> .....	p.26
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 1 O</b> .....	p. 27 à 31
Référentiel spécifique Activité Sportive <b>BF 2 O</b> .....	p. 32 à 36
Période probatoire et stages d'alternance <b>BF 1 O et BF 2 O</b> .....	p. 37
Bibliographie .....	p. 38



# LA FORMATION À L'UFOLEP

## ORGANIGRAMME GENERAL



*N.B. Des reconnaissances de compétences diplômantes peuvent être obtenues par :*

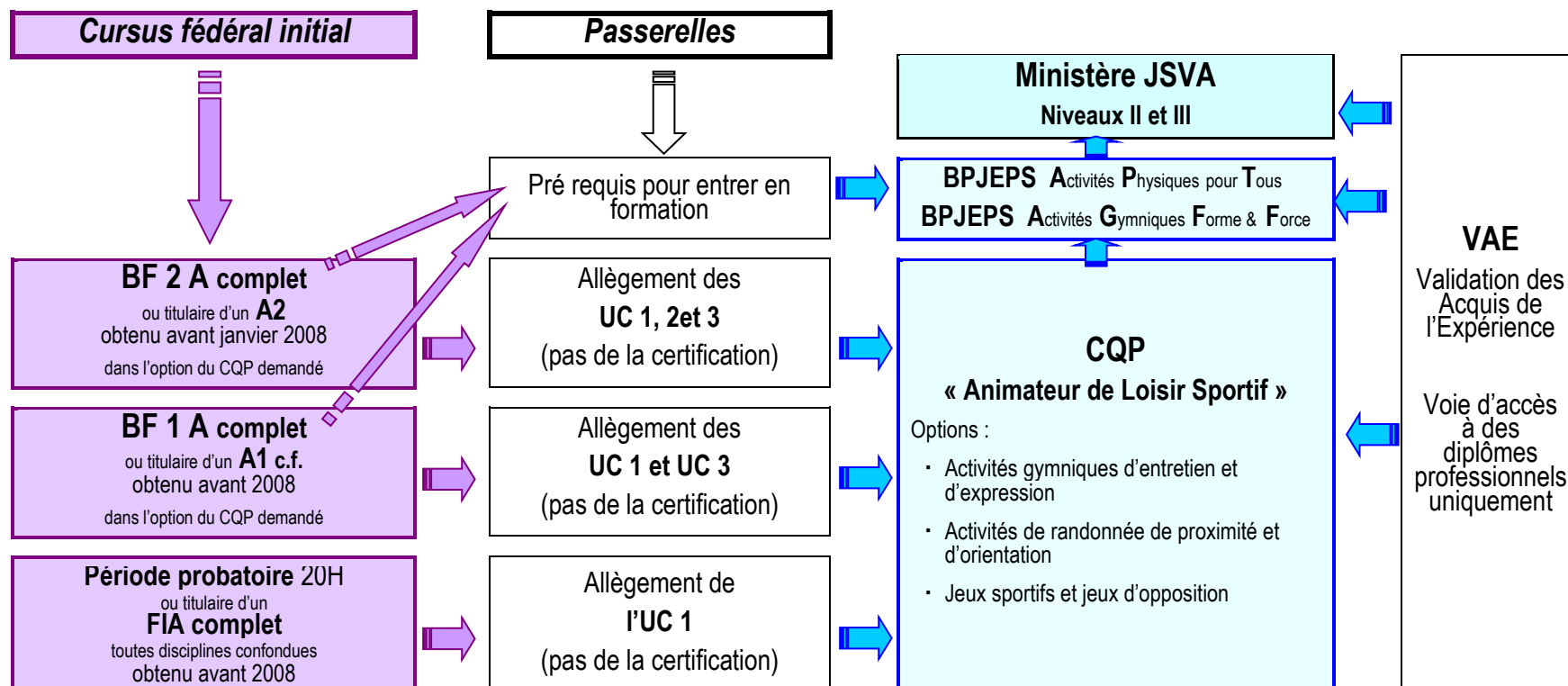
*VAE : Validation des Acquis de l'Expérience (diplômes professionnels)*

*RICA : Reconnaissance Interne des Compétences Acquis. (Brevets fédéraux Ufolep)*



## Les passerelles entre les formations fédérales et les formations professionnelles

### Filière « ANIMATEURS »



### La RICA mode d'emploi

La RICA (Reconnaissance Interne des Compétences Acquisées) est une des voies d'accès aux brevets fédéraux A et O, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré, de l'Ufolep. Cette modalité d'accès aux diplômes fédéraux repose sur 2 principes :

- La formalisation de l'expérience acquise à travers la rédaction d'un document écrit,
- L'équivalence entre les brevets fédéraux UFOLEP (A et O) et les diplômes et les titres professionnels.

La demande d'accès à un brevet fédéral Ufolep, par la voie de la RICA, est traitée et gérée par le délégué départemental et transmis au pôle formation national pour instruction.

La liste des diplômés fédéraux par la voie de la RICA est actualisée 4 fois par an (janvier / avril / juillet / octobre) et téléchargeable sur le site Internet fédéral, rubrique formation.



# LA FORMATION À L'UFOLEP

2007	Formation des animateurs et des officiels UFOLEP				Formation des formateurs et des cadres UFOLEP			
	Nature Modalités	Période probatoire	BF 1 A et O	BF 2 A et O	Options ou Remise (s) à niveau	Formation Initiale de formateurs FIF	Formation Spécifique de formateurs FSF	Formation Continue de cadres FCC
Candidats	Public et Niveau d'entrée		Avoir vécu une période probatoire, validée. Age et niveau technique requis, définis par la CNS / GTS	Etre titulaire du BF 1 A ou O	Après l'obtention du B.F.1 ou B.F.2	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Etre Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	Formateurs élus, délégués, membres de CNS
	Objectifs	Être à niveau pour entrer en formation d'animateur et/ou d'officiel d'association	Etre titulaire du Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur ou Officiel	Etre titulaire du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Perfectionner sa technique dans l'activité	Devenir Formateur d'Animateurs ou d'Officiels	- Développer ses compétences - Faire progresser la pratique de l'activité	Développer ses compétences personnelles Participer à la vie de la fédération Ufolep et de la Ligue
	Contenus et horaires minima	Vivre une expérience associative	- UCC du Tronc commun 8 h. - UCC spécifiques 16 h.	- UCC du Tronc commun 8H - UCC spécifiques 30H	Définis par les CNS/GTS Validés par CN Formation	UC du FIF	Proposés par les CNS ou GTS	Définis par la CN Formation
	Expérience associative	20H minima	- 10H vie associative et fédérative - 40H en situation d'animateur ou d'officiel	- 10H vie associative et fédérative - 40H de conception et réalisation d'un projet en situation d'animateur ou d'officiel	Définis par les CNS/GTS	Réaliser son parcours individuel de formation	Encadrer une Formation	
	Attestation ou diplôme obtenu	Attestation de niveau d'acquisition minimum pour entrer en BF1A ou BF1O	Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur ou Officiel	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur ou Officiel	Attestation	Validation finale du Projet Individuel de Formateur par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation	Attestation délivrée par la CN Formation
	Champ d'intervention	Dans son association			Dans une ou plusieurs associations et au niveau d'une commission départementale et/ou régionale		Responsabilité de stage de Formation A, O et D	
Organisation	Responsable de la gestion administrative	Comité départemental d'origine	Par délégation de la CN Formation • Echelon national • Echelon régional • Echelon départemental	Par délégation de la CN Formation • Echelon national • Echelon régional • Echelon départemental	- CNS/GTS - Régions par délégation de la CNS/GTS	Échelon National Ufolep	Échelon National + CNS ou GTS	CN Formation et son Pôle
	Responsable de la formation et de la validation	Président de l'association	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Formateur agréé d'A ou O, inscrit sur la liste nationale	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation	Responsable Formation validé par la CN Formation
	Encadrement	- Tuteur issu de l'association: -(Animateur ou Officiel)	- Formateurs agréés d'A ou O, inscrits sur la liste nationale. - Stagiaires FIF - Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation Tuteur : Animateur ou Officiel de l'association du département ou de la région	- Formateurs BF 2A ou O - Intervenants qualifiés	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation	Equipe d'encadrement validée par la CN Formation



## La chronologie de la formation

**NB : La formation « Tronc commun » précède impérativement la formation « Spécifique »**

**La chronologie des temps de formation (en continu ou en alternance) est déterminée par la structure organisatrice, en fonction des impératifs liés à l'implantation du stage (proximité ou éloignement, externat ou internat, disponibilité des stagiaires, etc...).**

BF1 A et O			BF2 A et O		
	En continu	En alternance		En continu	En alternance
1	Période probatoire	Période probatoire	1	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun
2	Formation Tronc commun	Formation Tronc commun	2	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »
3	Formation spécifique	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	3	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique
4	Stage en situation dans l'association « Vie associative »	Formation spécifique	4	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « officiel »	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « officiel »
5	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « officiel »	Stage en situation dans l'association « animateur » ou « officiel »	5	Obtention du Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré	
6	Formation aux « Premiers secours »	Formation aux « Premiers secours »			
7	Obtention du Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré				



## LA FORMATION À L'UFOLEP

Classification des Unités de Compétences Capitalisables (UCC)		
<b>BF1-A et BF1-O</b>		
<b>Tronc Commun</b>	UCC -TC -1.1 UCC -TC -1.2 UCC -TC -1.3	
<b>Activité Sportive</b>	UCC - AS-1-A/O.4	Déclinaison des UCC -A.S
		UCC - A.S -1-A/O - 4.1 UCC - A.S -1-A/O - 4.2 UCC - A.S-1-A/O - 4.3 UCC - A.S - 1-A/O - 4.4
<b>BF2-A et BF2-O</b>		
<b>Tronc Commun</b>	UCC -T.C - 2.1 UCC -T.C - 2.2 UCC -T.C - 2.3	
<b>Activité Sportive</b>	UCC - A.S - 2-A/O.4	Déclinaison des U.C.C.A.S.
		UCC - A.S - 2-A/O - 4.1 UCC - A.S - 2-A/O - 4.2 UCC - A.S - 2-A/O - 4.3 UCC - A.S - 2-A/O - 4.4



## Encadrement de la formation

	BF1 A et BF1 O	BF 2 A et BF 2 O
<b>Responsable de la gestion administrative du stage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité régional (CTS, ARD ou le délégué régional) ou</li> <li>L'échelon national (Pôle Formation) ou</li> <li>Dans certains cas, le Département (Délégués départementaux), sous réserve d'une demande préalable adressée au Pôle Formation, au moment de la déclaration de stage</li> </ul>	
<b>Responsable Formation (responsable pédagogique du stage) Validation finale du stage et transmission des évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formateurs ancienne formule « cadres nationaux » *</li> <li>Formateurs agréés et listés sur le fichier national (cf. site Internet fédéral, rubrique formation)</li> <li>Formateurs titulaires d'un FIF</li> </ul>	
<b>Encadrement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formateurs*</li> <li>Stagiaires FIF dans le cadre de la mise en œuvre de leur PIF</li> </ul>	Formateurs* (titulaires de FIF)

\* Formateurs d'Animateurs ou d'Officiels agréés, inscrits sur la liste nationale

**Peuvent intégrer l'équipe d'encadrement en tant qu'intervenants (sous réserve d'en avoir fait la demande, au préalable, auprès du Pôle Formation, au moment de la déclaration du stage):**

- Les personnes titulaires d'un BEES ou d'un BPJEPS, les diplômés STAPS (Licence, Master), les titulaires des niveaux III et II du MJSVA
- Toute personne qualifiée, susceptible d'intervenir sur des séquences spécifiques et sollicitée en fonction de ses champs de compétences (Enseignants de l'Education Nationale, Conseillers Techniques Sportifs, Universitaires, Techniciens de l'environnement, Médecins, Organiseurs de séjours, Institutionnels, etc).





## Glossaire

### A

<b>AFPS :</b>	Attestation de Formation aux Premiers Secours
<b>AGFF</b>	Activités Gymniques de la Forme et de la Force
<b>APPN :</b>	Activités Physiques de Pleine Nature
<b>APS :</b>	Activités Physiques et Sportives
<b>APT :</b>	Activités Physiques pour Tous
<b>ARD :</b>	UFOLEP Agent Régional de Développement

### B

<b>BAFA :</b>	Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur
<b>BAFD :</b>	Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur
<b>BAPAAT</b>	Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien
<b>BEATEP</b>	Brevet d'Etat d'Animateur Technicien d'Education Populaire
<b>BEES :</b>	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
<b>BF1:</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré
<b>BF1 A :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur
<b>BF1 O :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré Officiel
<b>BF 2 :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré
<b>BF 2 A :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Animateur
<b>BF 2 O :</b>	UFOLEP Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré Officiel
<b>BPJEPS</b>	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

### C

<b>CLSU :</b>	UFOLEP Centre de Loisirs Sportifs UFOLEP
<b>CNS :</b>	UFOLEP Commission Nationale Sportive
<b>CQP :</b>	Certificat de Qualification Professionnelle
<b>CTD</b>	UFOLEP Commission Technique Départementale
<b>CTR :</b>	UFOLEP Commission Technique Régionale
<b>CTS :</b>	Conseiller Technique Sportif
<b>CTN :</b>	Conseiller Technique National

### D

<b>DTN :</b>	Directeur Technique National
<b>DTNA :</b>	Directeur Technique National Adjoint

### E

<b>EC :</b>	Etre capable
-------------	--------------

### F

<b>FCF :</b>	UFOLEP Formation Continue des Formateurs
<b>FIF :</b>	UFOLEP Formation Initiale des Formateurs
<b>FSF :</b>	UFOLEP Formation Spécifique des Formateurs

### G

<b>GTS</b>	UFOLEP Groupe Technique Sportif
------------	---------------------------------

### P

<b>PIF</b>	UFOLEP Parcours Individuel de Formateur
<b>PDD :</b>	UFOLEP Plan Départemental de Développement
<b>PND :</b>	UFOLEP Plan National de Développement
<b>PNF :</b>	UFOLEP Plan National de Formation
<b>PRD :</b>	UFOLEP Plan Régional de Développement

### R

<b>RICA</b>	UFOLEP Reconnaissance Interne de Compétences Acquis
-------------	---

### U

<b>UCC</b>	Unité de compétences capitalisables
<b>UCP</b>	UFOLEP Unité de Compétences Probatoire
<b>UFOLEP :</b>	UFOLEP Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique
<b>URFOL :</b>	UFOLEP Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laïques

### V

<b>VAE :</b>	Validation des Acquis de l'Expérience
--------------	---------------------------------------



# ***Animateurs***

**Discipline sportive**

**BADMINTON**

**1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation**

**2°) Contenus spécifiques définis par :**

- la Commission Nationale Sportive ou**
- le Groupe Technique Sportif**

**Paris le : 15/12/2007**



## Conditions d'entrée dans le cursus de formation

### Activité sportive : Badminton

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :

au moins 16 ans à l'entrée en formation  
et au moins 17 ans à l'obtention du BF1A ou du BF10



4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

*Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.*

*Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.*

**Niveau requis :**

- Connaître les règles simplifiées de l'activités
- Etre capable de réaliser des échanges en maîtrisant les fondamentaux de l'activité (service, coup-droit, revers, smash et amortie)
- Connaître les prises de raquette de base ( prise universelle CD , revers)
- Connaître le fonctionnement de l'activité sur le plan départemental





# LA FORMATION À L'UFOLEP

## Organigramme général

ANIMATEURS		Brevet Fédéral 1 <sup>er</sup> degré <b>BF 1 A</b>	Brevet Fédéral 2 <sup>ème</sup> degré <b>BF 2 A</b>	Approfondissement BAFA	Options
<b>Conditions d'entrée en formation</b>		Avoir .... ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS
<b>Compétences visées</b>		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs	
<b>Durée totale</b>		94H (20+8+16+50.)	8H (8+30+ 50)	15H	
<b>Compétences capitalisables</b>		<b>Etre capable de :</b>	<b>Etre capable de :</b>	<b>Etre capable de :</b>	
<b>Période probatoire 20H</b>		*S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			
Tronc commun 8 h.	UCC TC.1	<b>Mouvement Associatif et Sportif</b>	* Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	* Positionner son association dans son environnement. * Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives	
	UCC TC.2	<b>Animation pédagogique</b>	* Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	* Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission	
	UCC TC.3	<b>Sécurité de la pratique</b>	* Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	* Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	
Activité Sportive 16 h.	UCC A.S. 4	<b>4.1 Technique et Pédagogie</b>	* Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base * Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique * Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. * Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	* Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques * Transmettre des connaissances	
		<b>4.2 Législation</b>	* Identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive	* Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires * Approfondir ses connaissances	
		<b>4.3 Sécurité de la pratique</b>	* Identifier et prévenir les risques liés à l'activité * Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique * Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités	* Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité * Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité * Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre.	
		<b>4.4 Environnement</b>	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels * Agir en fonction des contraintes qui en découlent * Prendre en compte la protection du milieu	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.	
Formation en alternance en association 30 h.		<b>Stage Pratique dans l'Association</b>	* Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	* Connaître la Fédération et son organisation régionale.	
		<b>Stage Pratique en Animation</b>	* Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	* Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques	
<b>AFPS</b>		* Etre titulaire d'une attestation de formation			



## LA FORMATION À L'UFOLEP

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré animateurs et officiels		BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H
<b>Conditions d'entrée en formation (pré requis) :</b> Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire				
<b>Compétences visées :</b> EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.				
<b>UCC - T.C - 1.1</b> <b>Mouvement Associatif et Sportif</b> - 3H mini		<b>UCC - T.C - 1.2</b> <b>Animation pédagogique</b> - 2H30 mini	<b>UCC - T.C - 1.3</b> <b>Sécurité de la pratique</b> - 2H30 mini	
<b>Compétences visées</b> Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.		<b>Compétences visées</b> Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	<b>Compétences visées</b> Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.	
<b>Capacités recherchées</b> - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.		<b>Capacités recherchées</b> - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.	<b>Capacités recherchées</b> - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives	
<b>Contenus synthétiques de formation</b> - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié		<b>Contenus synthétiques de formation</b> - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)	<b>Contenus synthétiques de formation</b> - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux	



## LA FORMATION À L'UFOLEP

Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H
<b>Conditions d'entrée en formation ou pré requis :</b> être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
<b>Compétences visées :</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région.</li> <li>EC de participer aux actions d'une équipe de formation</li> </ul>				
<p><b>UCC TC - 2.1</b> <b>Mouvement Associatif et Sportif</b> - 3H mini</p> <p><b>Compétences visées</b> Etre capable de situer son association dans un environnement</p> <p><b>Capacités recherchées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître l'organisation du sport en France.</li> <li>S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ...</li> <li>Appréhender les nouveaux territoires.</li> <li>Connaître les grands principes de la Loi sur le sport.</li> </ul> <p><b>Contenus synthétiques de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La loi sur le sport.</li> <li>La structuration du secteur associatif.</li> <li>L'environnement de l'association.</li> <li>Le Plan National de Développement</li> <li>Les dispositifs ministériels</li> <li>La Branche Professionnelle du Sport</li> <li>La responsabilité civile et pénale</li> <li>Les assurances</li> </ul>	<p><b>UCC - T.C - 2.2</b> <b>Animation pédagogique</b> - 2H30 mini</p> <p><b>Compétences visées</b> Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction</p> <p><b>Capacités recherchées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les étapes de : <ul style="list-style-type: none"> <li>la démarche de projet</li> <li>la conception d'une progression d'apprentissage</li> <li>la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives</li> <li>l'analyse et l'évaluation.</li> </ul> </li> <li>Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels.</li> <li>Prévention – Evaluation – Traitement des conflits</li> </ul> <p><b>Contenus synthétiques de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La démarche de projet.</li> <li>Les méthodes d'apprentissage</li> <li>L'évaluation.</li> <li>La planification et la programmation</li> </ul>	<p><b>UCC - T.C - 2.3</b> <b>Sécurité de la pratique</b> - 2H30 mini</p> <p><b>Compétences visées</b> Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.</p> <p><b>Capacités recherchées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques.</li> <li>Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude</li> <li>Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique</li> <li>Transmettre ses connaissances.</li> <li>Repérer les situations et comportements à risques.</li> <li>Les règlements</li> </ul> <p><b>Contenus synthétiques de formation</b> Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : <ul style="list-style-type: none"> <li>bio-mécanique</li> <li>cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire</li> <li>les filières énergétiques</li> <li>sécurité (conduites à tenir)</li> <li>les risques liés au dopage et aux conduites addictives</li> </ul> </p>		



## LA FORMATION À L'UFOLEP

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur <b>BF 1 A</b>		<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : Badminton</b>	
<b>Présentation générale UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive -16H</b> (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)			
<b>Compétences visées :</b> EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale			
Unité de Compétences Capitalisables <b>A.S - 1-A-4.1</b> <b>TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE</b>	<b>UCC A.S - 1-A-4.2</b> <b>LÉGISLATION</b>	<b>UCC A.S - 1-A-4.3</b> <b>SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE</b>	<b>UCC A.S - 1-A-4.4</b> <b>ENVIRONNEMENT</b>
Proposition de répartition horaire : 9H minimum	1H minimum	4H minimum	2H minimum
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée</li> <li>Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau</li> <li>S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques</li> <li>Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base.</li> <li>Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité.</li> <li>Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et prévenir les risques liés à l'activité</li> <li>Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités</li> <li>Assurer la sécurité dans et hors pratique.</li> </ul>	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter.</li> <li>Réagir en fonction des contraintes</li> <li>Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>La connaissance et la maîtrise de la technique</li> <li>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre.</li> <li>L'animation pédagogique spécifique</li> <li>L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité</li> <li>Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels</li> <li>Mettre en pratique ses connaissances</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité</li> <li>Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses.</li> <li>Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure</li> <li>Acquérir un comportement responsable</li> <li>Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité</li> <li>Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action</li> <li>Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir</li> </ul>	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre en compte les prévisions météorologiques locales</li> <li>Prendre en compte les différents matériels</li> <li>Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge)</li> </ul>



## LA FORMATION À L'UFOLEP

<p>Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré Animateur</p> <p><b>BF 1 A</b></p>	<p><b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: Badminton</b></p>	
<p><b>Unité de Compétences Capitalisables</b></p> <p><b>A.S -1-A-4.1</b></p> <p><b>TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE</b></p> <p>Proposition de répartition horaire : 9H minimum</p>	<p><b>Etre capable de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée</li> <li>• Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau-</li> <li>• S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques</li> <li>• Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base.</li> <li>• Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.</li> </ul>	
<p><b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b></p>		
<p><b>Domaines des capacités recherchées</b></p>	<p><b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b></p>	
<p>La connaissance et la maîtrise de la technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des différentes prises de raquette</li> <li>• Connaître les coups techniques de base ( service, dégagement, amorti...)</li> <li>• Connaître les fondamentaux techniques de base (les déplacements, placements...)</li> </ul>	
<p>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable de caractériser les niveaux de pratique (du débutant à l'expérimenté)</li> <li>• Etre capable de différencier la pratique technique en fonction du public</li> <li>• Etre capable d'observer, d'évaluer et de proposer des situations adaptés</li> </ul>	
<p>L'animation pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer et animer une intervention pédagogique pour un public défini</li> <li>• Etre capable de mettre en place une progression pour un public débutant et initié</li> <li>• Etre capable de s'adapter à des situations matériels spécifiques ( terrains...)</li> <li>• Connaître et mettre en œuvre des situations pédagogiques pour faciliter l'apprentissage des fondamentaux</li> </ul>	
<p>L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable d'observer et d'analyser les coups de base</li> <li>• Réaliser et utiliser une grille d'évaluation adapté aux situations mises en place</li> </ul>	
<p><b>Evaluation</b></p>	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>	





# LA FORMATION À L'UFOLEP

<p>Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré Animateur <b>BF 1 A</b></p>	<p><b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: .Badminton</b></p>
<p><b>UCC A.S – 1-A-4.2</b> <b>LÉGISLATION</b> Proposition de répartition horaire : <i>1H minimum</i></p>	<p>Etre capable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'Identifier et d'appliquer les textes législatifs et réglementaires généraux liés à l'activité.</li> <li>• d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep</li> </ul>
<p><b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b></p>	
<p><b>Domaines des capacités recherchées</b></p>	<p><b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b></p>
<p>La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les règles de base : ligne retenue pour le jeu en simple et en double, les fautes au filet, les règles simplifiées pour le service, les règles du double</li> <li>• Connaître les règles relatives au service</li> </ul>
<p>L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel des responsabilité juridiques et morales des différents acteurs</li> </ul>
<p>La mise en pratique de ces connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer et faire appliquer les règles de base du service et les fautes au filet</li> </ul>
<p><b>Evaluation</b></p>	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>



## LA FORMATION À L'UFOLEP

Brevet fédéral 1 <sup>er</sup> degré Animateur <b>BF 1 A</b>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : Badminton</b>
<b>UCC A.S -1-A-4.3</b> <b>SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE</b> Proposition de répartition horaire : 4H minimum	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et prévenir les risques liés à l'activité</li> <li>• Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités</li> <li>• Assurer la sécurité dans et hors pratique</li> </ul>
<b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b>	
<b>Domaines des capacités recherchées</b>	<b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b>
Les connaissances générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les recommandations liés à l'intensité de l'activité : l'hydratation, la récupération, les problèmes cardio-vasculaire ( certificat médical, électrocardiogramme pour les vétérans...)</li> <li>• Etre capable de mettre en place un échauffement adapté</li> <li>• Etre capable de doser un entraînement pour respecter les recommandations de sécurité ( importance de la notion de récupération)</li> </ul>
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir faire utiliser le matériel adéquat (chaussures adaptées, tenue légère...)</li> <li>• Etre capable de donner et de faire appliquer des consignes de sécurité</li> <li>• Etre capable de mettre en œuvre un échauffement</li> </ul>
Les connaissances appliquées au milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les groupes musculaires sollicités en badminton</li> <li>• Connaître et identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>



# LA FORMATION À L'UFOLEP

<p>Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré Animateur <b>BF 1 A</b></p>	<p><b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: Badminton</b></p>
<p><b>UCC A.S -1-A-4.4</b> <b>ENVIRONNEMENT</b> Proposition de répartition horaire : 2H minimum</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter.</li> <li>• Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu</li> <li>• Prendre en compte la protection du milieu</li> </ul>
<p><b>Tableau à renseigner par la CNS / GTS</b></p>	
<p><b>Domaines des capacités recherchées</b></p>	<p><b>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</b></p>
<p>La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable d'aménager un espace vierge pour mettre en place l'activité</li> <li>• Connaître les différents types de matériels ( raquettes, volants, filets, poteaux...)</li> <li>• Savoir manipuler et faire manipuler le matériel fixe (poteaux, filets)</li> </ul>
<p>L'intégration de l'activité et des comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître la politique de développement durable de l'UFOLEP notamment les guides et expos de l'UFOLEP Nationale</li> </ul>
<p><b>Evaluation</b></p>	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>